

Cher client, chère cliente, découvrez nos

5 NOUVEAUX CATALOGUES

Sélection Vêtements-pro

Sélection Hiver Chaussures-pro

Sélection EPI

Sélection Été



➤ **LE MARQUAGE PERSONNALISÉ** : afin de vous garantir les prix les plus bas du marché, nous intégrons directement le service personnalisation.

- Broderie : la qualité de ce marquage offre un aspect relief qui valorise votre image.
- Sérigraphie : application d'encres textiles directement sur le tissu. Adapté pour les grandes séries.

➤ **NOS SERVICES**

- Notre site internet reprend l'ensemble des articles avec la possibilité pour vous de nous adresser une demande de devis gratuit en ligne.
- Un numéro de téléphone professionnel afin de vous orienter et définir ensemble vos besoins.

www.vpa-industrie.com

N° Indigo 0 820 820 473

Tarif réduit 0.11 Euro TTC/minute

Extraits de nos Conditions Générales de Vente

GÉNÉRALITÉS

Une fois acceptées, nos clauses s'appliquent à l'intégralité des transactions futures et à leur exécution, même si la commande nous parvient par fax, mail, ou autre écrit sur lesquels nos conditions ne figurent pas. Sauf accord contraire et accepté de notre part, toute affaire traitée avec notre société comporte l'acceptation sans réserve des conditions qui suivent. Toute clause contraire ou réserve inscrite dans la commande de l'Acheteur, et non acceptée préalablement par écrit par VPA Industrie, est réputée sans effet.

1-PRIX & CONDITIONS

Tous nos prix s'entendent hors taxes, départ entrepôt, TVA en vigueur en sus. Pour la France métropolitaine sauf Corse et DOM-TOM port et emballage avancé, puis repris sur facture, selon le barème en vigueur, à la date de la commande. Pour l'étranger, la tarification est calculée en fonction du volume, du poids, du conditionnement des marchandises, du mode de transport, des taxes et des conditions douaniers. Nos prix sont donnés pour des quantités déterminées. Tout changement de quantité entraînera un réajustement de prix en conséquence. Les prix figurant sur nos catalogues sont susceptibles de modification sans préavis. Chaque nouveau catalogue annule et remplace l'édition précédente; il rend caduques les spécifications techniques, prix, références et conditions de vente précédentes.

2-DEVIS

Nos devis sont valables quinze jours. Passé ce délai, ils n'engagent plus VPA Industrie.

3- MAJORATIONS DE TAILLES / MESURES, ENTREJAMBES, ARTICLES SPÉCIAUX

Pour leurs cotations, se référer à nos tableaux de mensurations, devis et offres en vigueur.

4- COMMANDE

Les commandes transmises à VPA Industrie sont fermes et définitives pour l'Acheteur. Tout contrat de vente n'est réputé parfait qu'après accord de notre service financier et assurance crédit et n'est rendu exécutoire qu'après son acceptation par VPA Industrie. Aussitôt après cette acceptation, la commande est exécutée par nos services.

Tél. 01 46 31 29 29 - Fax : 01 46 31 70 69 - Internet : www.vpa-industrie.com - E-mail : info@vpa-industrie.com

Vêtements Professionnels & Accessoires pour l'industrie

Les mesures

Comment prendre vos mesures ?

Prenez vos mesures directement sur le corps sans serrer.

Les mesures indiquées dans le tableau sont celles du corps.

L'ampleur nécessaire au vêtement est prévue.

Tour de poitrine = veste, blouson, parka, tee-shirt, polo, sweat, combinaison, blouse, gilet.

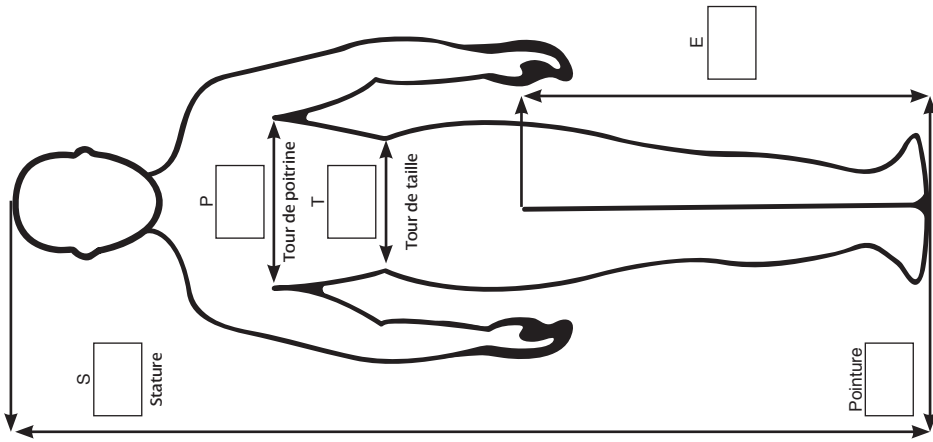
Tour de taille = pantalon, cotes-à-bretelles.

IMPORTANT : Positionner le mètre souple à la hauteur habituelle de la ceinture du pantalon.

N'oubliez pas de vous référer aux indications de tailles exprimées pour chaque référence produit.

Exemple : Tee-shirts : S - M - L - XL - XXL - XXXL

Pantalons : 36 - 38 - 40 - 42 - 44 - 46 ...



T	Tour de taille	Taille Française	P	Tour de poitrine	Taille Groupée	S + E	Stature + Entrejambe	Taille International
69 à 72	73 à 76	36	78 à 85	0		156 à 162 (76 - 78)	XS (TPT)	
77 à 80	81 à 84	40	86 à 93	1		163 à 167 (76 - 78)	S (PT)	
85 à 88	89 à 92	44	94 à 101	2		168 à 175 (76 - 78)	M (TM)	
93 à 96	97 à 100	48	102 à 109	3		174 à 182 (76 - 78)	L (CT)	
101 à 104	105 à 108	52	110 à 117	4		180 à 188 (76 - 78)	XL (XG)	
109 à 112	113 à 116	56	118 à 125	5		186 à 194 (76 - 78)	XXL (XX)	
117 à 120	121 à 124	60	126 à 133	6		192 à 194 (76 - 78)	XXXL (XXX)	

6- PERSONNALISATION LOGO

VPA Industrie se réserve le droit de refuser toutes commandes pour lesquelles les documents fournis par le Client ne présentent pas les critères requis pour une impression de qualité. Tout Bon à tirer daté et signé du Client dégage entièrement la responsabilité de VPA Industrie en cas d'erreur ou d'omission.

8- LIVRAISON

Tous nos envois voyagent aux risques et périls du destinataire. Le Client doit vérifier les marchandises à la livraison. S'il y a lieu, en cas d'avarie ou de manquant à diviser le transporteur, par lettre recommandée AR dans les soixante-douze heures qui suivent la livraison et d'avertir VPA Industrie par écrit. Nos délais d'expédition et de livraison sont donnés à titre indicatif sans engagement.

11- ÉCHANGE DE MARCHANDISES

Ne peut-être pris en considération un retour d'articles de quelque nature que ce soit sans notre accord préalable. Toute demande doit nous parvenir par écrit, sous 7 jours suivant la date de réception de la marchandise. Un dossier d'échange des lors, vous sera fourni avec ses conditions. Le matériel doit être retourné dans un état rigoureusement neuf et dans son emballage d'origine. Les frais d'expédition et de réexpédition restent à la charge de l'Acheteur. Les articles fabriqués ou façonnés (logo transfert, broderie, sérigraphie, etc.) à la demande ne pourront être ni repris ni échangés.

12- CONDITIONS DE RÉGLEMENTS

Nos factures sont payables au siège de VPA Industrie. Aucun escompte pour paiement anticipé n'est accepté. Pour une commande inférieure ou égale à 250 € HT : règlement au comptant à réception de facture pro forma par chèque ou carte bancaire. Pour une commande supérieure à 250 € HT : règlement par virement, par traite ou chèque à 30 jours fin de décade après accord écrit de VPA Industrie et acceptation de notre service financier. En cas de doute sur la solvabilité du Client, les marchandises pourront être payables au comptant, quelles que soient les conditions précédemment accordées. Administration et collectives : règlement par virement sous 45 jours, numéro, date de mandat et de bordereau à nous confirmer.

13- CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ :

La propriété des marchandises, matériels et pièces est réservée au vendeur jusqu'à complet paiement du prix. Toutefois, il est formellement convenu que les risques sont transférés à l'acheteur au moment de la sortie des marchandises des locaux du vendeur.